

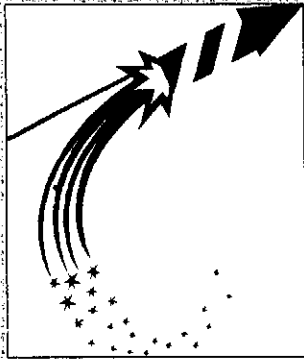


LE VERNERIAUD



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

1er trimestre 1999 - N°10



Chers amis,

Votre Conseil municipal a continué, en 1998 à oeuvrer pour moderniser, embellir notre commune et nous rendre quotidiennement la vie plus agréable.

Certes, nous ne pensons pas avoir satisfait tout le monde, répondus à toutes vos attentes : nous avons dû faire des choix, en fonction de nos possibilités financières et d'investissements prioritaires, ce qui continue à guider, en 1999, notre action.

Je sais que l'année passée a meurtri certains, dans notre commune, comme dans notre pays ou le vaste monde, que d'autres n'ont encore rien partagé des améliorations qu'elle a apportées. C'est vers ceux-là que vont d'abord mes pensées en ce début d'année 1999, dont je souhaite, pour vous toutes et vous tous, qu'elle soit une année de bonheur, de santé, de réussite personnelle et professionnelle.

Gérard CHARASSE

UN ELEVAGE INSOLITE AU VERNET



Passionnés de zoologie, Sylvie et Didier LEPORTOIS se sont implantés au Vernet en 1991. Ils y ont aménagé depuis un centre d'élevage d'oiseaux sauvages dont la vocation est d'assurer la reproduction en captivité,

d'animaux menacés dans leur milieu naturel. Agréé par le Ministère de l'Environnement et la Préfecture, l'élevage accueille en effet plusieurs espèces de perroquets (aras, amazones et cacatoès) et de palmipèdes (bernaches, sarcelles, harles, eiders) dont les populations sauvages souffrent des multiples pressions que l'homme exerce sur leur habitat. Certains oiseaux sont gardés en totale liberté; ainsi le ciel du Vernet voit-il passer parfois un vol de grues, d'ibis ou de bernaches, plus coutumier des cieux tropicaux ou des îles du Pacifique. De nombreuses naissances ont déjà eu lieu. Les jeunes oiseaux sont échangés ou placés auprès d'autres éleveurs amateurs ou de parcs zoologiques où ils seront destinés à la reproduction à leur tour. Ainsi évite-t-on la disparition totale de certaines espèces dans le but éventuel d'entreprendre de futures opérations de réintroduction dans l'habitat naturel. En effet cette activité d'élevage amateur se double d'un engagement fort sur le terrain : vice-Président d'une association nationale, membre de plusieurs sociétés scientifiques internationales, Didier LEPORTOIS participe à la protection des espèces animales dans leur milieu naturel. (lutte contre le commerce illégal, programmes pédagogiques, création de réserves, etc..)



Au hasard des échanges, d'autres espèces, plus communes, ont rejoint l'élevage. Ainsi, un couple de wallabies (kangourous) arrivé au Vernet en 94, a-t-il fondé une prolifique famille, puisque 3 jeunes sont venus s'ajouter au groupe, sans parler du petit dernier qui pointera son nez hors de la poche de sa mère dans les tout premiers jours d'avril.



L'EVENEMENT DE CE DEBUT D'ANNEE

L'EURO

SA VALEUR :

1 euro = 6,55957 francs

1 franc = 0,15244 euro

LES TRAVAUX

SALLE DES FETES : l'enlèvement du transformateur E.D.F. qui était accolé à la salle des fêtes a permis un ensemble d'aménagement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle des fêtes:

- Sanitaires intérieurs et salle de rangement pour du matériel
- WC publics extérieurs
- Nouvel abri bus (mieux orienté)
- Ravèlement des murs. Au cours de cette opération d'autres travaux imprévus se sont avérés nécessaires (remise en état du toit du clocher et de la rosace).

- Changement de l'horloge ; depuis la commune a retrouvé son carillon qui égrenne les heures (le conseil municipal a considéré qu'un carillon agrément la vie de la commune).

ASSAINISSEMENT : le programme des travaux d'assainissement suit son cours, avec la desserte de la rue de la Croix de Pierre, une partie de la rue Albert Corre, et de la rue Louis Neillot sur la section menant à la tour. Ces travaux ont été menés conjointement avec G.D.F. pour l'enfouissement d'une conduite de gaz.

Travaux à suivre : enfouissement des lignes E.D.F., Telecom et de l'éclairage public rue de Vichy, (de la rue de la Mairie à la rue Louis Neillot).

Les projets du Conseil Municipal

L'aménagement du centre bourg : (en réaménageant les immeubles DAUBERNARD et DUBLANCHET)

- une supérette
- une pharmacie
- un bar
- des logements sociaux

Le début de la construction de la salle polyvalente

REINE du VERNET 1999

Comme chaque année, la fête de la Saint - Georges sera l'occasion d'élire la nouvelle reine de la commune.

Pour vous présenter, rien de plus facile:

il suffit d'avoir 16 ans minimum et de vous inscrire, soit en mairie, soit auprès de la Présidente du Comité des-fêtes.

Vous souhaitez passer une agréable soirée, participer à la vie de la commune: alors, n'hésitez plus venez vous inscrire.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

14/02:	Remise des prix des maisons fleuries
21/02:	Loto des donateurs de sang
27/02:	Sortie neige à Superbesse organisée par le Comité des fêtes
28/02:	Bal des Brandons organisé par le Comité des Fêtes
~~~~~	
6/03 :	Veillée Loisirs et Culture (Argentine et Yougoslavie)
7/03 :	Thé dansant des anciens
13 et 14/03 :	Exposition Robert Devaux et inauguration de la salle des fêtes
20/03 :	Paëlla du club Danses et Théâtre
21/03 :	Course d'orientation organisée Le Vernet Sport et Nature
28/03 :	Soirée récréative du Cathéchisme
~~~~~	
3/04 :	Concours officiel de pétanque
3/04 :	Soirée coq au vin de l'ESV Football
24 et 25/04 :	Fête patronale de la St Georges
25/04 :	14 km du Vernet organisé par l'ASPTT Vichy

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Cette action conjointe de l'INSEE et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population. Toute personne vivant en France est concernée, quels que soient sa nationalité et son âge.

Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables en matière d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transport, santé, écoles, routes, équipements culturels et sportifs).

Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout la vie de votre commune

ETAT CIVIL

NAISSANCE

MERY-HAUTOY Lucas, Patrick
né le 27/12/1998 à Vichy

LE COMITE DES FETES NOUVEAU EST ARRIVE

Nouvelle passation de pouvoir au sein du Comité des fêtes. En effet, dernièrement Mireille CHARASSE a succédé à Catherine TOULY à la Présidence du Comité. Cette année encore les activités proposées seront nombreuses (sortie ski, St Georges, feux de la St Jean, Fête des vendanges,...)

Composition du nouveau bureau :

Présidente	: Mireille CHARASSE
Vice-Présidents	: Mireille LAMOINE et Pascal LENEVEU
Secrétaire	: Danièle CHATELAIN
Trésorière	: Chantal FALLAIX
Membres du bureau	: TOULY Catherine, Karine DELEENER, Maurice MARTIN, Jean-François MARTIN, Noël LAFAYE, Patrick ARGOUT

NOUVELLE ASSOCIATION : LE TAI CHI CHUAN

Le TAI CHI CHUAN, art martial doux, est une gymnastique de santé dont le principe repose sur l'apprentissage de figures composées de mouvements lents et fluides qui favorisent la circulation d'énergie, la respiration et la détente. Nous accueillons les débutants à la salle de la mairie du Vernet :

le mardi à 19h15 et le jeudi à 9h30.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter nos animateurs :

Christophe BOUHIER	04 70 96 16 00
Marie-Claude JAVERLIAT	04 70 97 05 10



Vous avez certainement constaté la rénovation de la salle des fêtes. Nul doute que cette réalisation embellira un peu plus le centre bourg. Néanmoins, les travaux à peine achevés dans l'abri bus livré à ses utilisateurs les plus nombreux, les collégiens et les lycéens, nous avons eu à déplorer des dégradations, acte stupide et irresponsable. Nous faisons appel à la vigilance et à la responsabilité de tous pour que de tels actes ne se reproduisent pas; que chacun ait à coeur de conserver propre un équipement utile à tous.